

Des centaines d'euros en moins dans votre poche !

Une étude du parti socialiste chiffre la perte de pouvoir d'achat des Belges suite aux mesures du gouvernement suédois : et ça fait mal

● Perte de pouvoir d'achat, les vrais chiffres ! Le PS a calculé ce que les mesures gouvernementales allaient coûter aux Belges, alors que Michel Ier dit vouloir améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Selon les socialistes, c'est bien de perte qu'il faut parler, calculs à l'appui. Nous vous les livrons en exclusivité

Des pertes annuelles de pouvoir d'achat de plusieurs centaines d'euros !

Le parti socialiste a fait plancher les spécialistes de l'Institut Emile Vandervelde (IEV),

sa machine

de guerre, sur la question du pouvoir d'achat. Car, dit le PS, «contrairement à ce que le gouvernement MR/N-VA prétend, l'augmentation de la déductibilité des frais forfaitaires ne compensera hélas pas le saut d'index et les autres atteintes au pouvoir d'achat».

CALCUL SUR DES ISOLÉS

L'IEV a donc calculé les gains et pertes des mesures gouvernementales pour sept profils de Belges. Cinq profils de travailleurs, deux de pensionnés. Il s'agit à chaque fois de personnes isolées. Le calcul pour des ménages est en effet bien

plus compliqué et aléatoire, en fonction des situations propres à chaque famille.

La mesure positive annoncée par le gouvernement est l'augmentation des frais forfaitaires.

Elle concerne les gens qui paient des impôts, salariés et fonctionnaires, sauf ceux qui font leurs frais réels, bien entendu. Elle ne

concerne pas les pensionnés ni les allocataires sociaux. Elle ne concerne pas non plus les invalides et les indépendants. Dans les exemples calculés par l'IEV, le gain annuel se situera entre 257 et 286 euros. Précisons que cette somme sera bien moindre en 2015 ; c'est à partir de 2016 qu'elle sera, effective.

Mais ce gain sera très largement compensé par deux mesures négatives: le saut d'index annoncé pour 2015 (les salaires et allocations resteront inchangés lors du prochain franchis-

sement du seuil de l'index) et la hausse des accises et de la TVA. Les profils repris dans l'étude du PS balaient très largement la société belge. Cela va d'un chef d'équipe dans la construction, qui gagne 1.600 euros net par mois à un comptable avec 10 ans

d'ancienneté, gagnant 2.300 euros net par mois. En passant par ce que l'on appelle le salaire médian, 1.750 euros net

par mois. Le salaire médian est un salaire théorique : la moitié des travailleurs gagnent moins, la moitié gagne plus. Le calcul a

"UN BELGE AVEC UN SALAIRE DE 1.900€/ NET PAR MOIS VA PERDRE 336 € PAR AN"

également été fait pour des travailleurs gagnant plus mais le PS a choisi de retenir les profils de ce qui constitue la majorité des travailleurs belges. Les plus hauts revenus sont également touchés, cela étant.

PENSIONNÉS DOUBLEMENT TOUCHÉS

Les pensionnés sont doublement touchés : non seulement ils n'ont pas de frais forfaitaires mais ils prennent de plein fouet le saut d'index et les hausses d'accises et de TVA. Selon le calcul du PS, «l'impact du saut d'index pour les pensionnés tient compte de l'enveloppe de 127 millions que le gouvernement MR

N-VA annonce vouloir utiliser pour «compenser» ce saut pour les petites allocations». Le calcul ne concerne pas les indépendants (non concernés par les frais for-

faitaires mais pas non plus par le saut d'index) ni ceux qui ont des revenus autres que ceux du travail (revenus du capital, par exemple).

Parmi les sept exemples repris, prenons le travailleur qui touche le salaire moyen: 1.900 euros. A partir de 2016, il aurait 257 euros en plus par an grâce à l'augmentation des frais

forfaitaires. Mais avec l'augmentation de la fiscalité sur la consommation (TVA, accises), il paiera 195 euros de plus. Et le saut d'index lui coûtera 398 euros par an. 195+398-257= 336 euros de pouvoir d'achat en moins par

an.

Tout ça n'est déjà pas très rose, mais de plus, le calcul «ne prend pas en compte les pertes liées à l'augmentation du prix des consultations chez le médecin, aux modifications du calcul de la pension, à la non-indexation des réductions d'impôts sur les pensions et les autres allocations, à la non-indexation du plafond autorisé pour l'épargne pension, etc.» assène encore le PS. ■

BENOÎT JACQUEMART

AHMED LAAOUEJ

« Le MR pieds et poings liés au bon vouloir de la N-VA »

Le député fédéral Ahmed Laaouej est le spécialiste finances au PS. Pour lui, les chiffres que nous publions appellent une conclusion sans appel: «C'est un gouvernement qui s'en prend frontalement aux travailleurs et aux ménages. Il applique une politique uniquement pour les entreprises. Il va faire un saut d'index pour leur compétitivité, il va diminuer les cotisations des entreprises, mais avec des coupes sombres dans la sécurité sociale et les soins de santé. Or, la sécurité sociale, ça fait aussi partie du pouvoir d'achat. Tout ce qu'on va faire pour la compétitivité des entreprises, c'est financé par les travailleurs et les ménages.»

Selon le député, c'est pareil pour les services publics. Des transports et d'autres services financés par l'Etat, c'est du pouvoir d'achat pour les citoyens. Couper dedans, c'est enlever du pouvoir d'achat. «Ils pensent qu'ils vont donner de l'oxygène aux entreprises en asphyxiant les travailleurs. Mais c'est oublier que les travailleurs sont aussi des acteurs économiques.»

LE POUVOIR EST À ANVERS

Le PS est remonté contre le MR. «Ce que va faire ce gouvernement, c'est le programme de la N-VA et de l'Open-VLD. Dans le programme du MR, il n'y avait

pas de saut d'index, il n'y avait pas la retraite à 67 ans, on allait faire une grande réforme fiscale. (...) C'est clair que le centre de gravité de ce gouvernement ne se situe pas au 16, rue de la Loi, mais dans les cabinets des ministères régaliens (Intérieur, Asile et immigration, Finances, Défense, Fonction publique...) qui sont tous N-VA et que tous ceux-là sont irrigués par Bart De Wever, depuis l'hôtel de ville d'Anvers. (...) Le MR a brûlé tous ses navires et il est pieds et poings liés au bon vouloir de la N-VA.»

M. Laaouej se montre aussi sévère avec Charles Michel: «Sur l'affaire des frais forfaitaires. Quand Charles Michel annonce à la tribune de la Chambre que la déduction supplémentaire sera de 250 euros et puis qu'on se rend compte que ce sera la moitié seulement, en 2015. Soit il s'est trompé, et c'est inquiétant. On peut alors douter de tout ce qu'il dit. Soit il dit une contrévé-

rité, et ça c'est très grave, parce qu'il trompe le parlement et les citoyens.»

Enfin, quand on accuse le PS d'être derrière l'agitation sociale qui va croissant, la réponse est cinglante: «Ce qui est derrière les troubles sociaux, ce n'est pas le PS, c'est l'accord de gouvernement. (...) Dire que le

PS est derrière l'action des syndicats, c'est du pur fantasme.

Et c'est mal connaître le fonctionnement des syndicats.» ■ **B.J.**

		TRAVAILLEURS					PENSIONNES	
Revenu mensuel NET	1.600 €	1.750 €	1.900 €	2.000 €	2.300 €	1.123 €	1.500 €	
Qui est concerné ?	Un(e) chef(fe) d'équipe dans la construction	Salaire médian en Belgique: la moitié des travailleurs gagnent moins, la moitié gagnent plus	Salaire moyen en Belgique	Un(e) sapeur-pompier avec 9 ans d'ancienneté	Un(e) comptable avec 10 ans d'ancienneté	Pension minimum pour une carrière complète	Pension moyenne pour une carrière complète	
GAINS ANNUELS DUS AUX MESURES DU GOUVERNEMENT SUÉDOIS								
Augmentation de la déductibilité des frais forfaitaires	257 €	257 €	257 €	286 €	286 €	0 €	0 €	
PERTES ANNUELLES (€) DUES AUX MESURES DU GOUVERNEMENT SUÉDOIS								
Saut d'index	-321 €	-359 €	-398 €	-423 €	-463 €	-183 €	-394 €	
Hausse des impôts sur la consommation (excises, TVA)	-168 €	-185 €	-195 €	-225 €	-241 €	-114 €	-168 €	
PERTES NETTES								
Pertes annuelles totales	-232 €	-287 €	-336 €	-363 €	-419 €	-297 €	-562 €	